

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



CIRCULAIRE N° 1738 /MPMB/DGD/DU 12 OCT 2015
(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Liste des sociétés agréées en qualité de Tiers détenteurs de
Café- cacao au titre de la campagne 2015-2016**

**Réf. : décision n°028/15/2015 du 28/09/2015 CCC/083/15/MTL/CSJ-TS/sbo portant
Agrément de tiers détenteur de café-cacao au titre de la campagne de 2015-2016**

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que Conformément à la décision visée en référence, le conseil café-cacao, à agréé en qualité de tiers détenteur de café-cacao au titre de la campagne 2015-2016 les sociétés ci-après :

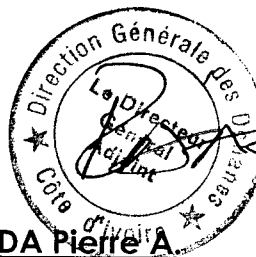
- BOLLORE AFRICA LOGISTICS CI,
- KTD SA,
- GETMA CI,
- CWT COMMODITIES,
- ACE-CI.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente qui est d'application immédiate.

Ampliations :

- MPMB/Cob
- MINAGRI/CAB
- FEDERMAR
- CEPEX
- CGECI
- Chbre Cce et Industrie
- PAA
- PASP
- OIC
- Synd. Des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. des Transitaires
- Toutes les Directions Douanes
- CCESP

**P/LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES
P.O LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**



Col. DA Pierre A.